

Les dangers du battage médiatique sur l'économie créative africaine : une anticipation de notre situation

Par Avril Joffe

Titulaire de la Chaire UNESCO « Entrepreneurat culturel et politiques culturelles ». Membre du mécanisme d'experts de l'UNESCO sur les politiques culturelles et la gouvernance. Professeure à la Wits School of Governance, University of the Witwatersrand.

Récemment, une étude de Deloitte menée pour l'Union des Producteurs Francophones de Films et de Séries (UPFF+) démontre que le cinéma et l'audiovisuel belges francophones constituent un investissement public rentable, chaque euro engagé générant 4,4 € de retombées économiques. Cette démonstration renforce, s'il en était encore besoin, la légitimité économique du secteur.

Toutefois – et c'est ici que le parallèle avec l'analyse des récits liant culture, créativité et économie en Afrique devient pertinent – elle participe aussi à un glissement du discours public sur la culture. À la lumière de l'analyse critique d'Avril Joffe sur l'économie créative africaine, l'auteur décrit le danger d'un monde où la culture sera financée non pour ce qu'elle produit en termes de sens, de droits et de démocratie, mais uniquement pour les richesses économiques qu'elle génère. Une fois encore, la situation des politiques culturelles en Afrique anticipe ce qui risque de se produire en Europe, et en Belgique francophone en particulier.

Introduction

Les chercheurs, les commentateurs, les journalistes, les banques et les institutions internationales parlent de l'économie créative africaine comme d'une réussite exemplaire (cf. Agence française de développement, le groupe Poparco de l'AFD¹), d'une mine d'or créative pour l'Afrique² (Fondation Mastercard) ou d'une renaissance culturelle africaine (New York Times)³.

Ce battage médiatique fait principalement référence à des créatifs et entrepreneurs individuels ainsi qu'à des entreprises culturelles ou créatives qui accomplissent sans aucun doute des choses extraordinaires (repoussent les limites, font sensation sur la scène locale et internationale, créent des contenus artistiques très attractifs) et, surtout, contribuent à construire un récit sur l'Afrique qui met en avant la créativité, l'innovation, la croissance et surtout l'espoir.

¹ <https://www.poparco.fr/en/ressources/report-success-stories-creative-industries-africa-and-other-emerging-markets>

² <https://mastercardfdn.org/en/articles/africas-creative-goldmine-unlocking-growth-amid-gendered-challenges/#:~:text=Emerging%20Concerns,that%20Africa's%20female%20creatives%20encounter.>

³ <https://www.nytimes.com/interactive/2023/11/16/world/africa/african-artists-ruth-carter-mr-eazi.html>

Des exemples de ces créatifs et entrepreneurs individuels sont bien documentés et peuvent être trouvés dans des rapports récents tels que le rapport de l'institution française de financement du développement [Proparco](#), qui documente le parcours réussi de 12 entreprises du secteur des ICC de six pays africains et les compare à 10 autres études de cas provenant d'autres marchés émergents tels que l'Inde ou le Vietnam, afin de donner aux investisseurs une meilleure visibilité sur ce à quoi ressemble le succès et sur la manière dont ils peuvent évaluer leur potentiel, ou encore le rapport Insights Out Africa year du British Council «[Investir dans la renaissance créative de l'Afrique : un avenir d'innovation et d'opportunités](#) »⁴ sur la manière dont le secteur créatif africain stimule la croissance économique, favorise la préservation culturelle et étend l'influence mondiale de l'Afrique, ou encore .

Un discours dangereux

Il ressort clairement de ces rapports et d'autres que l'enthousiasme n'est pas déplacé et que les défis posés par l'environnement politique et les systèmes réglementaires, éducatifs ou financiers ne sont pas complètement ignorés. Mais le discours qu'il affirme est préjudiciable à ces mêmes personnes. Il romantise et idéalise la résilience des artistes en considérant les entrepreneurs créatifs comme des agents du changement, sans tenir compte des difficultés, des conditions de travail abusives ou du sentiment d'isolement et de peur qu'ils éprouvent pour conserver leur position. Rarement dans ce « narratif », le soutien institutionnel indispensable aux ICC, les investissements importants dans les infrastructures, le leadership visionnaire des autorités et des gouvernements, la participation de la société civile, les initiatives politiques durables, les climats réglementaires accommodants ou les systèmes de financement appropriés sont au centre des rapports. Bien que tous ces éléments soient au cœur de la Convention de l'[UNESCO de 2005](#) sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles⁵, il semble beaucoup plus séduisant de mettre en avant les succès des artistes individuels et des entrepreneurs culturels !

Cette focalisation sur l'entrepreneur, le créatif individuel en tant qu'agent du changement ou le promoteur culturel individuel en tant que clé de la transformation, de la croissance économique et même du développement, détourne l'attention du travail essentiel qui doit être entrepris par le gouvernement en partenariat avec le secteur des entreprises et des ONG pour construire un écosystème robuste afin de soutenir, d'encourager et de protéger tous les praticiens culturels et créatifs. On entend parler de l'accès individuel aux marchés et aux opportunités, mais pas de la manière de créer un vivier de talents ou de gérer et coordonner l'accès aux marchés et autres opportunités pour les secteurs/industries culturels et créatifs dans leur ensemble.

Cette focalisation comporte un danger implicite, car elle dit aux artistes et aux entrepreneurs créatifs : regardez ce qu'ils font ! Si vous n'êtes pas capable de reproduire ce type de « succès story », cela signifie que vous ne travaillez pas assez dur, que vous n'êtes pas assez innovant, que vos réseaux sont insuffisants, que vos partenariats n'ont pas été maintenus, que vous n'êtes pas suffisamment compétent ou entouré des bonnes compétences ; bref, vous n'êtes pas assez compétent pour surmonter les obstacles structurels importants auxquels votre secteur est confronté.

⁴ <https://insightsout.africa/investing-in-africas-creative-renaissance-a-future-of-innovation-and-opportunity/>

⁵ <https://www.unesco.org/creativity/en/2005-convention>

Ce discours à l'égard des artistes individuels et de tous les créatifs du secteur des ICC est néfaste, déresponsabilisant et dangereux. En minimisant leurs défis et les injustices structurelles et en mettant en avant leur capacité d'action, nous applaudissons l'ingéniosité dans la survie.

Cela impose à l'individu d'être créatif, innovant, entrepreneurial, résilient...et cela permet à cet esprit de débrouillardise, cette ingéniosité de la précarité de prospérer. Lavertu devient vice. Elle envoie le message aux gouvernements que leur soutien politique n'est pas nécessaire, car ces artistes et créatifs individuels ont une capacité d'action, sont résilients et s'adaptent facilement. Cela revient également à dire que votre financement n'est pas nécessaire, sauf s'il conduit à la création d'emplois ou à la croissance du PIB, à l'innovation ou à la visibilité sur le marché, ou à de nouveaux investissements de la part du secteur privé et des institutions financières.

La responsabilité des leaders culturels et des conseillers politiques

En tant que leaders culturels ou conseillers politiques, nous avons l'énorme responsabilité d'articuler plus précisément comment soutenir et développer la production et la participation à la culture par le plus grand nombre de personnes possible.

Cela inclut notamment la manière d'obtenir des investissements et un soutien pour le secteur des arts, de la culture et du patrimoine, les industries culturelles et créatives, et la manière de protéger les artistes et les travailleurs créatifs qui peuplent ces secteurs et ces industries ; il s'agit également d'alerter nos gouvernements respectifs et les institutions internationales sur les obstacles structurels importants auxquels sont confrontées les ICC et sur les raisons pour lesquelles les gouvernements ou les agences internationales doivent continuer à investir financièrement afin de garantir la durabilité de ce secteur dynamique et d'augmenter considérablement son ampleur et sa portée.

L'une de nos principales responsabilités est d'aider les gouvernements à comprendre l'importance du fonctionnement continu du système public et privé interconnecté de l'art et de la culture, comme l'explique Justin O'Conner dans son importante contribution à cette question, « [The Quest for a New Narrative on Culture: Foundations, infrastructures, Public Goods \(and Bads\)](#) »⁶, où il explique l'interconnexion des infrastructures fondamentales. Cela comprend les établissements d'enseignement et de formation, les services culturels (bibliothèques), des médias publics diversifiés, les organisations qui soutiennent la préservation, l'exposition et la représentation, les espaces de travail, les archives, l'impression et le codage ; les subventions à petite échelle et le financement de projets ; les bases juridiques et réglementaires, y compris les « petites et moyennes entreprises culturelles, coopératives et collectifs, associations, réseaux sociaux semi-formels » organisés par le secteur privé – les clusters et le milieu de l'imaginaire politique actuel.

Alors que le déclin du financement public s'accentue, la privatisation des biens communs présente des dangers. Dans un récent article⁷, [George Gachara](#) (Fondation HEVA en Afrique de l'Est) met en garde contre le fait que « la culture, la langue, l'attention et même l'intimité

⁶ <https://www.culturepolicyroom.eu/insights/the-urgent-quest-for-a-new-narrative-on-culture-foundations-infrastructures-public-goods-and-bads>

⁷ <https://www.linkedin.com/feed/update/urn:li:activity:7416444069784162304/>

[sont] enfermées dans des plateformes propriétaires optimisées pour le commerce... des systèmes qui augmentent radicalement l'efficacité de la publication, du ciblage, de la mesure et de la monétisation de l'attention. Pour les investisseurs, c'est de l'or. Pour la société, cela soulève de profondes questions

Les investissements dans les infrastructures culturelles nécessaires au gouvernement et au secteur privé ajouteraient de la valeur à l'écosystème dans son ensemble, par opposition à ceux qui sont réservés aux artistes, entrepreneurs culturels ou entreprises créatives déjà couronnés de succès, qui sont les principales cibles des subventions et des financements d'investissement.

Cela implique de développer une expertise sectorielle, d'investir dans la recherche, de soutenir les intermédiaires qui réussissent à assurer la médiation entre leurs membres et le gouvernement ou le secteur privé, et de négocier des accords financiers qui favorisent la planification de carrière à long terme ou l'adaptation au marché.

Devoir défendre et argumenter en faveur de la valeur des secteurs des arts, de la culture et du patrimoine tout en convainquant les banques et les institutions financières, sans parler des gouvernements, d'investir dans des secteurs à haut risque, tout en sachant que les fondements font défaut, laisse les conseillers en politique culturelle, les consultants en industrie culturelle et les intermédiaires créatifs (voir cet article sur l'IFA qui chevauche deux vérités contradictoires : celle du dynamisme et de la créativité d'une part, et celle des défis économiques, de la durabilité douteuse, manque de pouvoir et, plus inquiétant encore, d'épuisement personnel et de risques pour la santé mentale dus au surmenage et à l'auto-exploitation.

Conclusion

En affirmant que les créatifs africains sont parmi les entrepreneurs les plus résilients et les plus visionnaires du continent, même en précisant qu'ils brisent les barrières malgré les défis structurels et font preuve d'une innovation et d'une adaptabilité inégalées et en vantant constamment l'économie créative africaine et toutes ses réalisations, nous donnons aux détenteurs du pouvoir (gouvernement, agences et partis politiques) ou aux acteurs puissants que sont les institutions financières la permission d'affirmer que leur soutien fondamental pour permettre aux artistes et aux créatifs de gagner décemment leur vie grâce à leur talent n'est pas nécessaire, car ils « réussissent déjà ». Cela permet également à ces deux décideurs de sélectionner uniquement des opérateurs ayant déjà prouvé qu'ils méritaient d'être financés et ceux qu'ils étaient pour lesquels ils étaient « prêts à investir » .

Conclusion

Nous avons joué avec le feu ? Dans notre tentative de convaincre les gouvernements ou les entreprises de la valeur de l'économie créative africaine, nous avons exagéré nos arguments : emplois promis, exportations, intégration économique, régénération urbaine, bien-être, cohésion sociale et épanouissement personnel.

Il ne fait aucun doute que des retombées économiques peuvent découler, dans des contextes et des temporalités données, du travail artistique et créatif, d'entreprises culturelles innovantes, de festivals fortement fréquentés ou encore de pôles et de quartiers créatifs inscrits dans le tissu urbain. En Afrique, en Europe, en Fédération Wallonie-Bruxelles

comme ailleurs, ces dynamiques sont réelles et méritent d'être reconnues. Mais leur durabilité reste conditionnée à un élément central : l'ancrage profond des arts, de la culture et des industries culturelles et créatives dans des systèmes de soutien structurels, comparables à ceux dont bénéficient les secteurs considérés comme fondamentaux pour la société, tels que l'éducation, la santé ou la protection sociale.

Dans ce contexte, la responsabilité des acteurs de la société civile est engagée. Il s'agit de ne pas céder à l'enthousiasme médiatique ni aux récits simplificateurs, mais de contribuer à l'identification et au développement d'initiatives capables de produire des effets durables en matière de citoyenneté active, critique et émancipatrice, et de garantir une vie culturelle accessible à toutes et tous. Cela suppose de résister à la tentation des discours rassurants – souvent rabâchés dans des rapports, des notes stratégiques ou des argumentaires à destination des décideurs – qui laissent croire à l'existence de solutions rapides ou de modèles transposables sans précaution.

L'expérience observée dans plusieurs contextes africains rappelle avec force qu'il n'existe pas de raccourcis. Seules une analyse approfondie, une réflexion critique sur ce qui fonctionne ou échoue, et la construction de partenariats durables dépassant le seul périmètre des ICC permettent d'orienter autrement les politiques culturelles. Cette situation, longtemps perçue comme lointaine, est aujourd'hui aux portes de la Fédération Wallonie-Bruxelles : elle constitue moins un contre-exemple qu'un avertissement, face à des évolutions qui touchent déjà l'Europe et pourraient s'y accentuer si la culture venait à être pensée prioritairement comme un instrument économique plutôt que comme un pilier du projet démocratique.